

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Conseil spécialisé « mer et aquaculture » de FranceAgriMer du 3 février 2016 : présentation du bilan 2015 des produits aquatiques et du dernier baromètre d'image consommateurs

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les produits de la mer, de l'aquaculture et de la pêche professionnelle en eau douce s'est réuni le 3 février 2016, sous la présidence d'Hervé Jeantet.

#### Le marché des produits aquatiques : le bilan 2015

Selon l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la production mondiale aquatique poursuivrait sa croissance avec 168,6 millions de tonnes en 2015 (+ 2,6 % par rapport à 2014). Les captures progressent légèrement avec 90,6 millions de tonnes (+ 0,7 % par rapport à 2014) et la production aquacole mondiale continuerait d'augmenter (+ 5 %) pour atteindre 78 millions de tonnes. La consommation mondiale de produits aquatiques progresserait de 2 % par rapport à 2014 avec 147,5 millions de tonnes, soit 20,1 kg par habitant par an (+ 0,9 % par rapport à 2014). Cette hausse s'expliquerait par l'augmentation de la consommation des produits aquacoles, qui représentent plus de la moitié des volumes (10,6 kg par habitant en 2015).

Les grandes tendances sur le marché des produits aquatiques en France en 2015 :

- l'amélioration de la valeur des ventes en halles à marée (+ 5 % par rapport à 2014 avec plus de 660 millions d'euros) grâce à une hausse du prix moyen (+ 9 % à 3,33 €/kg contre 3,06 €/kg en 2014), qui s'explique par une hausse du prix de certaines espèces et par une hausse en proportion des espèces les mieux valorisées ;
- le renchérissement des produits aquatiques importés : en 2015, les importations françaises de produits aquatiques ont légèrement augmenté en volume (+ 1 %) et ont progressé de 5 % en valeur, principalement sous l'effet d'une hausse des prix des poissons et des crustacés importés. Après deux années de baisse, les importations de saumon (18 % des importations de produits aquatiques destinées à l'alimentation humaine hors thon) repartent à la hausse, principalement celles de saumon frais, en filet ou entier, en provenance de Norvège et du Royaume-Uni, profitant d'un prix en baisse malgré la dépréciation de l'euro ;
- le ralentissement de la consommation des ménages en produits aquatiques se poursuit, mais les achats de saumon reprennent. D'après le panel consommateurs Kantar Worldpanel, les achats de poissons frais par les ménages pour leur consommation à domicile ont reculé de 2 % en volume (cumul glissant sur douze mois à fin novembre 2015), malgré la reprise des achats de saumon frais (+ 7,6 %) qui ne compense pas l'érosion de ceux de cabillaud frais (- 6,2 %) et de lieu noir (- 3,1 %). Seuls les segments « traités de la mer » et « céphalopodes frais » repartent à la hausse. Dans le même temps, la hausse du prix moyen d'achat entraîne une hausse de la valeur des ventes.

#### Baromètre d'image consommateurs des produits aquatiques : une évolution positive

Les membres du Conseil ont pris connaissance des derniers résultats du baromètre d'image consommateurs des produits aquatiques, réalisé en novembre 2015. Cette enquête, menée par Via Aqua et Toluna pour FranceAgriMer auprès d'un échantillon représentatif de la population française, vise à mieux cerner les attitudes des consommateurs, tout en suivant l'image des produits dans la durée. À l'inverse des deux précédentes périodes (novembre 2014 et mai 2015), ces derniers résultats montrent une évolution positive de la fréquence de consommation de produits aquatiques, de la confiance qu'ils inspirent et de l'intention de consommer.

#### FEAMP : le Conseil spécialisé de FranceAgriMer associé

Cette séance a également permis aux membres du Conseil spécialisé d'échanger sur les modalités de mise en œuvre du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP), pour lequel FranceAgriMer sera désigné « organisme intermédiaire ». L'Établissement sera ainsi l'interlocuteur des bénéficiaires potentiels, chargé en particulier de l'instruction des opérations dans les domaines de l'innovation, de la commercialisation et de la promotion et des dispositifs assurantiels et sanitaires. Le Conseil spécialisé « mer et aquaculture » de FranceAgriMer sera associé pour définir les orientations stratégiques dans lesquelles les projets devront s'inscrire.

Pour en savoir plus, les dernières données économiques sur la filière « pêche et aquaculture » sont consultables en ligne sur le site internet de FranceAgriMer : [etudesfilieremeraqua](http://etudesfilieremeraqua)

---

**Service de presse de FranceAgriMer** : [presse@franceagrimer.fr](mailto:presse@franceagrimer.fr)

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

[laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr](mailto:laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr)

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

[virginie.nicolet@franceagrimer.fr](mailto:virginie.nicolet@franceagrimer.fr)

---